

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL DE LA COORDINATION

Délibération 2 du 5 mai 2023

Liste d'émargement en annexes

Vu les statuts, particulièrement les articles 2, 11, 12, 13 et 15;

Le 5 mai 2023 à 20h30, le Conseil d'administration de la Coordination s'est réuni à Benet, salle Arantèle et en visioconférence, sur convocation. Il était présidé par Luce Martin, présidente de l'association. Le quorum était atteint.

Le Conseil a délibéré sur la constitution du nouveau bureau suite à l'Assemblée générale du 15 avril 2023

- Considérant le quorum,
- Considérant le tiers-sortant réélu lors de l'AG 2023,
- Considérant les membres du bureau,

Le Conseil, conformément aux statuts, a approuvé à l'unanimité les membres du bureau :

- Luce Martin, présidente
- Estelle Rodon, secrétaire générale et trésorière
- François-Marie Pellerin, vice-président Gestion de l'eau
- Yves Le Quellec, vice-président Aménagement du territoire et affaires juridiques
- Jean-Pierre Pétorin, vice-président Relations avec les associations

Fait à Niort,

Le 25 mai 2023

Luce Martin, présidente

COORDINATION POUR LA DEFENSE DU MARAIS POITEVIN

le marais

CONSEIL D'ADMINISTRATION